



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 15 juillet 2020 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Mme Céline BODET

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 33
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Martine LARROUCAU, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE,
M. Jean-Luc MARLE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO,
Mme Patricia PROHASKA, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Daniel LACRAMPE, Mme Mailys DEL PIANTA,
Mme Nathalie PASTOR.

16 – MODIFICATION DES STATUTS ET DESIGNATION DES MEMBRES DES CONSEILS D'EXPLOITATION DES REGIES AUTONOMES DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU TRANSPORT URBAIN

Les statuts des régies de l'eau et de l'assainissement ont été adoptés par délibération du 16 décembre 2014 et que les statuts de la régie autonome du transport urbain ont été adoptés par délibération du 24 septembre 2019.

Suite à l'élection municipale du 28 juin 2020 et afin d'assurer une représentation au plus fort reste des élu.e.s du Conseil municipal, il convient de modifier le nombre d'administrateurs de chaque conseil d'exploitation, jusqu'à présent fixé à 6 membres.

Il est proposé à votre assemblée de fixer désormais ce nombre à 8 permettant ainsi d'intégrer 6 élu.e.s du groupe majoritaire et 1 élu.e.s issu.e.s chacun.e des 2 premiers groupes minoritaires soit 2 élu.e.s des groupes minoritaires.

Les statuts modifiés sont joints à la présente.

Pour la régie de l'**eau potable**, les membres suivants sont proposés :

Groupe majoritaire : Jean-Maurice CABANNES, Brigitte ROSSI, Patrick MAILLET, Jean CONTOU-CARRERE, Sami BOURI, Raymond VILLALBA.

1^{er} groupe minoritaire : André LABARTHE.

2^{ème} groupe minoritaire : Daniel LACRAMPE.

Pour la régie de l'**assainissement**, les membres suivants sont proposés :

Groupe majoritaire : Jean-Maurice CABANNES, Brigitte ROSSI, Patrick MAILLET, Jean CONTOU-CARRERE, Sami BOURI, Raymond VILLALBA.

1^{er} groupe minoritaire : André LABARTHE.

2^{ème} groupe minoritaire : Daniel LACRAMPE.

Pour la régie du **transport urbain**, les membres suivants sont proposés :

Groupe majoritaire : Jean-Maurice CABANNES, Brigitte ROSSI, Jean CONTOU-CARRERE, Patrick MAILLET, Patrick NAVARRO, Emmanuelle GRACIA.

1^{er} groupe minoritaire : Carine NAVARRO.

2^{ème} groupe minoritaire : Mailys DEL PIANTA.

S'agissant d'une nomination, la désignation des membres des Conseil d'Exploitation doit normalement se faire à bulletin secret.

Toutefois, le Conseil s'il le souhaite, peut décider que ces membres soient désignés par un vote à main levée. Ce mode de scrutin requiert l'accord de l'unanimité des conseillers.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **ADOpte** la modification des statuts visant à augmenter le nombre d'administrateurs à 8 pour chaque Conseil d'exploitation.
- **DECIDE** que la désignation des membres des Conseils d'Exploitation des régies autonomes de l'eau potable, de l'assainissement et du transport urbain se fera par un vote à main levée,
- **NOMME** aux Conseils d'Exploitation des régies les membres proposés dans la présente.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 15 juillet 2020.
Suivent les signatures

AFFICHE LE 21/07/2020



Le Maire,

Bernard UTHURRY

